

## Nouveau schéma directeur de la ligne C du RER

### Non au rallongement des temps de transport !

#### Vos élus se mobilisent : Usagers – rejoignez nous

Depuis un an, les élus de la ligne C du RER se mobilisent contre l'absence de projets d'aménagements de la ligne RER C prévus par le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF).

**Or le 8 juillet dernier, sans concertation et sans communication auprès des élus et des usagers, le Conseil d'administration du STIF a adopté la modification du schéma directeur de la ligne C.**

### Concrètement quelles conséquences pour nous, les usagers ?

- **Dès maintenant** : une détérioration des temps de trajet par un remplacement des trains directs remplacés par des trains omnibus entre Juvisy et Paris, même en heure de pointe !  
**Conséquence immédiate + 10 mn de temps de trajet entre l'Essonne et Paris ! c'est inacceptable !**
- **Dans 8 ans... peut - être** : des améliorations possibles de trafics liées à des potentiels investissements (plus grande fréquence des trains et pour ceux de la ligne que cela concerne : ouverture du tram / train Massy Evry)

## Que demandons nous ?

- **Des investissements qui seuls permettront une véritable amélioration des temps de trajet :**
  - A Juvisy : amélioration de l'interconnexion ligne C et D du RER et mise à 6 voies entre Juvisy et Paris
  - L'intégration de la modernisation de la ligne C dans le projet du Grand Paris pour une amélioration immédiate des trajets des Essonnais
- **Aucune modification de dessertes sans les investissements sensés améliorer le fonctionnement de la ligne.** Les usagers ne doivent pas faire les frais du manque d'investissement du STIF et de la SNCF depuis 20 ans !

## Comment nous rejoindre ?

Exprimez vous et signez la pétition sur le blog <http://elurerc.blogspot.com> et/ou renvoyez nous le coupon ci joint

-----  
NOM :

Prénom :

Refuse le nouveau schéma directeur de la ligne C du RER adopté par le STIF le 8 juillet dernier

Soutiens les élus de la ligne C du RER contre ce projet

Signature :

**Bulletin à renvoyer à « Association des élus de la ligne C du RER –  
Mairie de Breuillet - 3, rue de la Gare – 91 650 Breuillet »**